



E D G E P O I N T

Portefeuille canadien EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2025

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 21 août 2025



Norman Tang
Chef des finances
Le 21 août 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille canadien EdgePoint

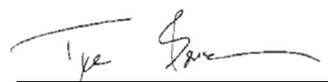
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	4 320 599 \$	3 907 140 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 560	125 543
Dividendes à recevoir	8 124	6 561
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	4 510	91
Montants à recevoir pour les parts souscrites	4 454	4 390
Intérêts et autres débiteurs	2 707	2 827
Montants à recevoir pour les titres vendus	-	1 391
Total des actifs	4 407 954 \$	4 047 943 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	4 073 \$	3 133 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	1 068	14 207
Montants à payer pour les titres achetés	-	1 762
Total des passifs	5 141 \$	19 102 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 402 813 \$	4 028 841 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	917 618 \$	897 833 \$
Série A(N)	420 171	402 481
Série AT6	1 259	1 025
Série A(N)T6	922	1 016
Série F	1 727 646	1 573 396
Série F(N)	732 679	667 371
Série FT6	10 698	8 599
Série F(N)T6	2 212	2 690
Série I	553 216	443 222
Série IT8	36 252	31 205
Série U	140	3
Nombre de parts en circulation		
Série A	15 891 445	16 751 021
Série A(N)	7 233 538	7 470 191
Série AT6	32 594	27 731
Série A(N)T6	24 099	27 787
Série F	29 885 126	29 485 872
Série F(N)	12 650 959	12 487 518
Série FT6	280 573	237 070
Série F(N)T6	57 960	74 143
Série I	9 029 897	7 874 925
Série IT8	927 953	835 358
Série U	13 453	348
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	57,74 \$	53,60 \$
Série A(N)	58,09	53,88
Série AT6	38,63	36,96
Série A(N)T6	38,27	36,59
Série F	57,81	53,36
Série F(N)	57,91	53,44
Série FT6	38,13	36,27
Série F(N)T6	38,17	36,28
Série I	61,26	56,28
Série IT8	39,07	37,35
Série U	10,43	9,62

*Le coût des placements est reflété dans le *tableau du portefeuille de placements*.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Au nom du conseil d'administration :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien EdgePoint

*États du résultat global
(non audité) (en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024*

	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	2 916 \$	3 520 \$
Dividendes	35 962	31 001
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	107	–
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 982)	142
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	157 259	104 650
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(2 338)	(311)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	170 497	202 766
Total des produits	361 421 \$	341 768 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	20 565 \$	17 709 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	559	434
Droits de dépôt	104	100
Droits de garde	45	35
Communications aux porteurs de parts	32	13
Frais de comptabilité	25	23
Honoraires d'audit	28	31
Frais juridiques	1	9
Honoraires du comité d'examen indépendant	7	3
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 283	1 971
Coûts d'opérations	1 470	1 158
Retenue d'impôts étrangers	431	211
Total des charges	25 550 \$	21 697 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(466)	(343)
Charges nettes	25 084 \$	21 354 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	336 337 \$	320 414 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	66 236 \$	74 288 \$
Série A(N)	30 668	33 633
Série AT6	86	27
Série A(N)T6	72	52
Série F	133 257	124 446
Série F(N)	56 817	52 480
Série FT6	850	249
Série F(N)T6	189	184
Série I	45 472	32 873
Série IT8	2 680	2 182
Série U	10	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	4,09 \$	4,32 \$
Série A(N)	4,19	4,39
Série AT6	2,87	2,66
Série A(N)T6	2,68	2,93
Série F	4,47	4,55
Série F(N)	4,51	4,55
Série FT6	3,24	2,82
Série F(N)T6	3,21	3,22
Série I	5,26	5,00
Série IT8	3,08	3,42
Série U	1,49	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série A		Série A(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	897 833 \$	749 854 \$	402 481 \$	338 093 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	66 236	74 288	30 668	33 633
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	32 986	57 147	18 114	23 378
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	187	143	81	64
Rachat de parts rachetables	(79 437)	(54 784)	(31 092)	(28 424)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(187)	(143)	(81)	(64)
Gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 785	76 651	17 690	28 587
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	917 618 \$	826 505 \$	420 171 \$	366 680 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	16 751 021	17 134 581	7 470 191	7 693 945
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	608 974	1 223 066	333 864	499 344
Rachat de parts rachetables	(1 468 550)	(1 168 963)	(570 517)	(604 523)
Solde à la clôture de la période	15 891 445	17 188 684	7 233 538	7 588 766
	Série AT6		Série A(N)T6	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 025 \$	263 \$	1 016 \$	409 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	86	27	72	52
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	233	465	11	256
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	8	4	11	9
Rachat de parts rachetables	(59)	(105)	(159)	(33)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	–	–
Gains en capital	(34)	–	(29)	–
Remboursement de capital	–	(10)	–	(17)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	234	381	(94)	267
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 259 \$	644 \$	922 \$	676 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	27 731	8 190	27 787	12 940
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	6 399	13 658	602	8 035
Rachat de parts rachetables	(1 536)	(3 094)	(4 290)	(984)
Solde à la clôture de la période	32 594	18 754	24 099	19 991

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série F		Série F(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 573 396 \$	1 166 634 \$	667 371 \$	488 053 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	133 257	124 446	56 817	52 480
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	153 217	207 339	63 593	90 989
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	198	139	59	41
Rachat de parts rachetables	(132 224)	(154 445)	(55 102)	(57 472)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(198)	(139)	(59)	(41)
Gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	154 250	177 340	65 308	85 997
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 727 646 \$	1 343 974 \$	732 679 \$	574 050 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	29 485 872	26 691 165	12 487 518	11 149 358
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	2 843 258	4 399 454	1 176 997	1 933 998
Rachat de parts rachetables	(2 444 004)	(3 264 726)	(1 013 556)	(1 218 654)
Solde à la clôture de la période	29 885 126	27 825 893	12 650 959	11 864 702
	Série FT6		Série F(N)T6	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	8 599 \$	1 995 \$	2 690 \$	1 707 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	850	249	189	184
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 638	3 315	195	348
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	77	19	22	17
Rachat de parts rachetables	(1 182)	(1 372)	(821)	(118)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	-	-	-	-
Gains en capital	(284)	-	(63)	-
Remboursement de capital	-	(84)	4	(54)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 099	2 127	(478)	377
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	10 698 \$	4 122 \$	2 212 \$	2 084 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	237 070	63 588	74 143	54 582
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	75 733	99 417	6 218	10 958
Rachat de parts rachetables	(32 230)	(40 644)	(22 401)	(3 516)
Solde à la clôture de la période	280 573	122 361	57 960	62 024

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série I		Série IT8	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	443 222 \$	294 307 \$	31 205 \$	18 977 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	45 472	32 873	2 680	2 182
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	90 057	65 577	7 862	5 424
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–
Rachat de parts rachetables	(25 535)	(35 803)	(4 184)	(1 718)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	(1 311)	–
Remboursement de capital	–	–	–	(834)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	109 994	62 647	5 047	5 054
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	553 216 \$	356 954 \$	36 252 \$	24 031 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	7 874 925	6 391 738	835 358	580 344
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	1 594 520	1 303 751	208 421	156 790
Rachat de parts rachetables	(439 548)	(713 121)	(115 826)	(49 618)
Solde à la clôture de la période	9 029 897	6 982 368	927 953	687 516
	Série U		Total	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	3 \$	– \$	4 028 841 \$	3 060 292 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10	–	336 337	320 414
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	131	–	369 037	454 238
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	643	436
Rachat de parts rachetables	(4)	–	(329 799)	(334 274)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	–	–	(525)	(387)
Gains en capital	–	–	(1 721)	–
Remboursement de capital	–	–	–	(999)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	137	–	373 972	439 428
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	140 \$	– \$	4 402 813 \$	3 499 720 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	348	–		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	13 479	–		
Rachat de parts rachetables	(374)	–		
Solde à la clôture de la période	13 453	–		

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	336 337 \$	320 414 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	2 982	(142)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(157 259)	(104 650)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	2 338	311
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(170 497)	(202 766)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	120	(689)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 563)	1 570
Achats de placements	(670 771)	(487 456)
Produit de la vente de placements	567 139	352 657
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(2 338)	(311)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(93 512) \$	(121 062) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 603) \$	(950) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	368 973	455 162
Montant versé au rachat de parts rachetables	(328 859)	(333 047)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	38 511 \$	121 165 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(55 001) \$	103 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 982)	142
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	125 543	65 174
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	67 560 \$	65 419 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	67 560 \$	58 666 \$
Placements à court terme	-	6 753
	67 560 \$	65 419 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	3 036 \$	2 831 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	33 968 \$	32 360 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Produits de consommation discrétionnaire				
1 930 926	Restaurant Brands International Inc.	146 750 \$	174 421 \$	3,96 %
1 090 015	Linamar Corporation	61 851	70 633	1,61 %
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 189	58 740	1,33 %
843 597	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., catégorie A	31 901	56 605	1,29 %
101 916	Ross Stores Inc.	16 529	17 706	0,40 %
88 560	Evolution AB	11 566	9 581	0,22 %
246 593	Mattel Inc.	5 819	6 622	0,15 %
		<u>314 605</u>	<u>394 308</u>	<u>8,96 %</u>
Produits de consommation de base				
306 619	Dollar Tree Inc.	39 847	41 353	0,94 %
		<u>39 847</u>	<u>41 353</u>	<u>0,94 %</u>
Énergie				
17 012 370	CES Energy Solutions Corporation	79 729	112 792	2,56 %
8 398 188	Advantage Energy Limited	47 639	99 350	2,26 %
1 157 786	Tourmaline Oil Corporation	46 606	76 067	1,73 %
2 763 730	PrairieSky Royalty Limited	65 062	65 279	1,48 %
1 333 939	Corporation Parkland	48 561	51 383	1,17 %
3 961 485	Mattr Corporation	49 554	47 577	1,08 %
1 000 767	Canadian Natural Resources Limited	38 955	42 833	0,97 %
3 011 370	Total Energy Services Inc.	26 011	32 523	0,74 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	16 202	0,37 %
4 000 000	Ridgeline Exploration Inc.	3 700	3 700	0,08 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 313	0,03 %
		<u>421 582</u>	<u>549 019</u>	<u>12,47 %</u>
Services financiers				
939 146	Onex Corporation	58 293	105 278	2,39 %
1 432 278	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	36 384	61 946	1,41 %
2 257 240	Fairfax India Holdings Corporation	36 783	56 847	1,29 %
296 217	Brookfield Corporation	11 107	24 965	0,57 %
85 599	Brookfield Asset Management Limited, catégorie A	2 584	6 452	0,15 %
64 233	Guardian Capital Group Limited	1 861	2 770	0,06 %
270 840	Urbana Corporation	340	1 701	0,04 %
624 136	Crown Capital Partners Inc.	5 949	540	0,01 %
		<u>153 301</u>	<u>260 499</u>	<u>5,92 %</u>
Soins de santé				
885 123	Koninklijke Philips NV	32 300	28 978	0,66 %
178 929	Revvity Inc.	26 944	23 566	0,53 %
39 026	Thermo Fisher Scientific Inc.	23 309	21 548	0,49 %
43 477	Roche Holding AG	18 431	19 281	0,44 %
161 244	VitalHub Corporation	1 057	1 766	0,04 %
		<u>102 041</u>	<u>95 139</u>	<u>2,16 %</u>
Produits industriels				
3 640 007	ATS Corporation	124 217	158 085	3,59 %
797 091	RB Global Inc.	61 784	115 315	2,62 %
2 397 221	Badger Infrastructure Solutions Limited	78 166	114 060	2,59 %
3 286 628	Gestion de parc de véhicules Element	26 061	112 107	2,55 %
709 828	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	74 238	76 789	1,74 %
551 507	Dayforce Inc.	46 119	41 599	0,94 %
128 649	AMETEK Inc.	28 220	31 702	0,72 %
49 980	Norfolk Southern Corporation	16 032	17 421	0,40 %
1 083 500	Techtronic Industries Company Limited	18 531	16 221	0,37 %
269 063	Alfa Laval AB	12 615	15 406	0,35 %
448 000	Minebea Mitsumi Inc.	10 319	8 966	0,20 %
		<u>496 302</u>	<u>707 671</u>	<u>16,07 %</u>
Technologies de l'information				
45 220	Constellation Software Inc.	43 458	225 792	5,13 %
924 626	Topicus.com Inc.	71 672	157 750	3,58 %
6 644 575	Dye & Durham Limited	84 942	63 788	1,45 %
8 065 510	Computer Modelling Group Limited	59 310	58 152	1,32 %
7 076 779	BlackBerry Limited	35 097	44 301	1,00 %
176 154	Applied Materials Inc.	43 117	43 915	1,00 %

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité) (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
903 731	Tucows Inc.	70 781	24 311	0,55 %
81 416	TE Connectivity PLC	14 857	18 700	0,42 %
135 677	Lumine Group Inc.	2 220	6 489	0,15 %
605 761	Optiva Inc.	28 330	969	0,02 %
45 220	Constellation Software Inc., restr., bons de souscription, 22 août 2028	314	–	0,00 %
		454 098	644 167	14,62 %
Assurances				
216 047	Fairfax Financial Holdings Limited	122 163	531 043	12,06 %
		122 163	531 043	12,06 %
Matières				
9 823 047	OR Royalties Inc.	148 697	343 807	7,81 %
350 016	Franco-Nevada Corporation	54 309	78 253	1,78 %
2 174 938	Altius Minerals Corporation	27 326	59 550	1,35 %
3 977 407	Hudbay Minerals Inc.	31 453	57 473	1,31 %
767 374	G Mining Ventures Corporation	7 581	13 644	0,31 %
1 074 100	Nippon Paint Holdings Company Limited	10 010	11 782	0,27 %
432 356	NexMetals Mining Corporation	8 665	5 491	0,12 %
3 636 364	Solitario Zinc Corporation	2 719	3 218	0,08 %
1 486 403	Western Copper and Gold Corporation	2 769	2 482	0,06 %
341 688	Ivanhoe Electric Inc., bons de souscription, 14 février 2026	5	996	0,02 %
3 957 340	Premium Nickel Resources, bons de souscription, 5 juin 2029	–	447	0,01 %
		293 534	577 143	13,12 %
Placement privé				
540 000	Storm Development Corporation, catégorie A	2 970	2 970	0,07 %
2 500 000	Pointbreak Resources Inc.	2 500	2 500	0,05 %
		5 470	5 470	0,12 %
Immobilier				
1 435 927	Altus Group Limited	74 829	75 659	1,72 %
342 999	Mainstreet Equity Corporation	12 996	63 891	1,45 %
8 227 707	Artis Real Estate Investment Trust	60 798	62 777	1,43 %
2 564 257	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	45 227	52 926	1,20 %
685 593	Boardwalk Real Estate Investment Trust	22 978	47 985	1,09 %
		216 828	303 238	6,89 %
Services publics				
13 131 943	Algonquin Power & Utilities Corporation	105 234	102 298	2,32 %
		105 234	102 298	2,32 %
Actions privilégiées				
15 000 000	Wembley Group Partners, Limited Partnership	21 643	20 426	0,46 %
10 000 000	Wellstar Technologies Corporation, action privilégiée, série A	10 000	10 000	0,23 %
		31 643	30 426	0,69 %
Total des titres de participation		2 756 648 \$	4 241 774 \$	96,34 %
Valeur nominale (en dollars)				
Titres à revenu fixe				
27 397 000	BlackBerry Limited, 3,000 %, 15 février 2029	36 793	52 615	1,19 %
12 709 001	Optiva Inc., remboursable, 9,750 %, 20 juillet 2025	17 118	17 307	0,39 %
6 000 000	I-80 Gold Corporation, 8,000 %, 22 février 2027	8 123	8 171	0,19 %
624 600	Constellation Software Inc., remboursable, 10,400 %, 31 mars 2040	708	735	0,02 %
		62 742 \$	78 828 \$	1,79 %
	Options (note 9)	(16)	(3)	0,00 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(3 706)		
Total des placements		2 815 668 \$	4 320 599 \$	98,13 %
	Contrats de change à terme (note 10)		3 441	0,07 %
	Autres actifs moins les passifs		78 773	1,80 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			4 402 813 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F, de série FT6 et de série U sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I et de série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 21 août 2025.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global*. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme

de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2025, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion annuels varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2025 s'est élevé à 20,6 millions de dollars (30 juin 2024 : 17,7 millions de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : néant). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6, série F(N)T6 et série U	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire.

Pour la période close le 30 juin 2025, les coûts répartis ont totalisé 0,4 million de dollars (30 juin 2024 : 0,3 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

5. Impôts sur le résultat (suite)

À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des pertes en capital de néant et des pertes autres qu'en capital de néant.

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2024, le Fonds avait des pertes suspendues de 7,9 millions de dollars (15 décembre 2023 : 4,2 millions de dollars).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les *états du résultat global* du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présentée ci-après.

	2025	2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	14	12
Pourcentage du total des coûts d'opérations	8 %	8 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

	Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	4 199 422	–	42 352	4 241 774
Titres à revenu fixe	–	61 521	17 307	78 828
Options	(3)	–	–	(3)
Contrats de change à terme	–	4 510	–	4 510
Contrats de change à terme	–	(1 069)	–	(1 069)
Total	4 199 419	64 962	59 659	4 324 040

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	3 811 068	–	20 801	3 831 869
Titres à revenu fixe	–	57 856	17 415	75 271
Options	–	91	–	91
Contrats de change à terme	–	(14 207)	–	(14 207)
Total	3 811 068	43 740	38 216	3 893 024

Pour la période close le 30 juin 2025, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 325,4 millions de dollars (30 juin 2024 : profit de 307,1 millions de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (30 juin 2024 : aucun transfert).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers du Fonds classés au niveau 3 au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	20 801 \$	17 415 \$
Placements acquis	21 648	–
Variation du profit latent (de la perte latente)	(97)	(108)
Solde à la clôture de la période	42 352 \$	17 307 \$

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Titres de participation	Titres à revenu fixe
Solde à l'ouverture de la période	2 288 \$	16 375 \$
Placements acquis	19 170	2 692
Placements cédés	(555)	(2 692)
Profit réalisé (perte réalisée)	–	(22)
Variation du profit latent (de la perte latente)	(102)	1 062
Solde à la clôture de la période	20 801 \$	17 415 \$

La variation totale du profit latent (de la perte latente) sur les actifs de niveau 3 détenus au 30 juin 2025 correspondait à une perte de 0,2 million de dollars (31 décembre 2024 : profit de 0,9 million de dollars).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur au 30 juin 2025 ou au 31 décembre 2024.

a) Titres de participation

Les positions en titres de participation du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains titres de participation du Fonds ne sont pas négociés fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient huit titres de participation classés au niveau 3 en raison d'un manque de données observables (31 décembre

2024 : six titres). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient un titre à revenu fixe classé au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (31 décembre 2024 : un titre). La juste valeur a été déterminée en fonction du coût, puisqu'aucune autre transaction sur ce titre n'est observable.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, du taux d'intérêt, des dividendes ainsi que de la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 212,1 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (31 décembre 2024 : 191,6 millions de dollars, soit 4,8 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	423 711	4 013	(344 134)	83 590	1,89 %
Couronne suédoise	24 986	–	–	24 986	0,57 %
Yen japonais	20 748	–	–	20 748	0,47 %
Franc suisse	19 281	–	–	19 281	0,44 %
Dollar de Hong Kong	16 221	–	–	16 221	0,37 %
Euro	28 978	60	(36 126)	(7 088)	-0,16 %
	533 925	4 073	(380 260)	157 738	3,58 %

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	429 207	3 118	(368 850)	63 475	1,57 %
Franc suisse	24 553	–	–	24 553	0,61 %
Couronne suédoise	23 569	–	–	23 569	0,58 %
Euro	39 796	–	(33 514)	6 282	0,16 %
Yen japonais	16 396	–	–	16 396	0,41 %
Dollar de Hong Kong	10 368	–	–	10 368	0,26 %
	543 889	3 118	(402 364)	144 643	3,59 %

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 7,9 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net (31 décembre 2024 : 7,2 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée négligeable.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est le risque découlant de la négociation avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation.

Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	4 073	–	4 073
Contrats de change à terme	–	1 068	1 068

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	3 133	–	3 133
Charges à payer et autres créditeurs	1 762	–	1 762
Contrats de change à terme	–	14 207	14 207

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des options

30 juin 2025					
Options de vente	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre de contrats	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Mattel Inc.	18 octobre 2025	15,00	(100)	(16) \$	(3) \$
				(16) \$	(3) \$

10. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2025					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)	
28 juillet 2025	26 000 \$ US	35 854 \$ CA	1,3790	505	\$
31 juillet 2025	1 000 \$ US	1 375 \$ CA	1,3749	16	
7 août 2025	18 000 \$ US	24 946 \$ CA	1,3859	485	
12 août 2025	64 500 \$ US	89 692 \$ CA	1,3906	2 062	
19 août 2025	18 750 \$ US	25 836 \$ CA	1,3779	371	
28 août 2025	35 000 \$ US	47 957 \$ CA	1,3702	442	
8 septembre 2025	17 000 \$ US	23 165 \$ CA	1,3626	98	
8 septembre 2025	17 000 \$ US	23 189 \$ CA	1,3641	133	
7 octobre 2025	18 500 \$ US	25 205 \$ CA	1,3624	138	
21 octobre 2025	16 750 \$ US	22 941 \$ CA	1,3696	260	
				4 510	\$
28 août 2025	22 500 EUR	35 163 \$ CA	1,5628	(965)	
15 septembre 2025	21 000 \$ US	28 380 \$ CA	1,3514	(104)	
				(1 069)	
Nombre total de contrats	12		Juste valeur nette	3 441	\$

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les états de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

11. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des états de la situation financière.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	4 510	4 510	–	–	4 510
Contrats de change à terme – passifs	(1 069)	(1 069)	–	–	(1 069)

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	91	91	–	–	91
Contrats de change à terme – passifs	(14 207)	(14 207)	–	–	(14 207)

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	143	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(36)	–
Produits tirés du prêt de titres	107	–

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
